

L'ECHEO BOMONNAIS



MARS 2025

LE MOT DE MADAME LA MAIRE

Est-ce vraiment une surprise que de pouvoir lire à nouveau l'écho Bombonnais ?

Vous avez été très nombreux à répondre « ENCORE » à sa parution et parfois cette réponse était accompagnée d'un gentil commentaire. Merci à toutes celles et ceux qui ont bien voulu participer à notre enquête et qui ont ainsi redonné un nouvel élan à l'équipe. Pour les inconditionnels du numérique, cet écho sera intégralement publié sur notre site.

Ce début d'année 2025 a été marqué par le cérémonie des vœux qui a eu lieu le dernier jour du mois de janvier.

Je voudrais dire à nouveau combien la participation des quatre associations faisant vivre le « 61 bis » a été remarquable. Petits et grands ont uni leurs efforts et ont montré de façon claire, festive et émouvante combien la vie associative, voire la vie tout simplement existait bien à Bombon.

Un grand merci à tous y compris à l'assistance nombreuse qui a bien voulu reprendre la chanson des « P'tits crocodiles ». Un grand merci également à toutes les autres associations en dehors des quatre citées qui font aussi beaucoup pour animer notre village et permettre à de nombreux habitants de pratiquer le sport ou leur passe-temps favori.

Il reste une année de ce mandat débuté en 2020. Pour les administrés n'ayant pas assisté au bilan fait lors de ces vœux vous retrouverez, dans cet écho, l'essentiel de ce qui a été présenté. Le but étant que vous connaissiez les actions menées, leur coût et les aides obtenues quand il y en a eues.

Les mois qui vont suivre seront marqués par un changement important au niveau de notre patrimoine puisque la ferme de Neuvy, cette belle construction à cour fermée, rectangulaire, typique de la Brie, sera transformée complètement pour abriter logements et services. C'est le cœur du village qui revivra grâce à cette réhabilitation.

L'autre changement important, lancé durant ce mandat, mais qui prendra beaucoup plus d'une année, c'est la reprise totale de certaines rues grâce à un CoR, un contrat rural signé avec la région et le département.

Les travaux de la station d'épuration se terminent, l'aspect paysager est à l'ordre du jour. Quant à « la montagne » de terre qui se trouve à proximité, elle sera dégagée en toute fin de travaux pour faire renaître une jolie parcelle destinée aux promeneurs à la recherche d'un petit espace de calme.

Enfin, le local technique maintenant terminé sera inauguré le 21 mars en présence de notre député, Monsieur J.L. Thieriot et Monsieur Sébastien Lime, Secrétaire général de la préfecture, le département et l'Etat ayant apporté une aide précieuse à cette construction.

Enfin un petit mot sur cette soirée du vendredi 7 mars, juste avant que ne soit imprimé cet écho : la réunion publique a permis à de nombreux habitants de Bombon de prendre connaissance de l'opération « Participation citoyenne » que le conseil municipal a décidé de lancer lors de sa dernière réunion. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont accepté de s'investir pour la « Participation citoyenne ». C'est une opération à suivre, nous ferons en sorte qu'elle se déroule au mieux. Une information sera diffusée à ce sujet notamment pour les habitants non présents à cette réunion publique.

N'oubliez pas que la mairie vous est ouverte et que vous pouvez toujours venir nous y rencontrer.

Je vous souhaite une bonne lecture de cet écho Bombonnais.



SOMMAIRE

Le mot de Madame la Maire	2
Vie communale	3
Cérémonie des vœux le 31 janvier	
Le bilan de fin de mandat	3
Les assos à l'honneur	5
Le 11 novembre 2024	6
Les actions du CCAS	6
La rando des trois châteaux	7
La campagne de dératisation	8
Vivre ensemble sans les incivilités	8
Projets communaux	9
Un point sur les travaux	9
Fin de l'enfouissement	9
La station d'épuration	9
La voirie	9
Accueil de loisirs	10
Le continent des déchets	10
Vie associative	11
L'AMAP	11
L'APE BB	12
Le Foyer rural	15
Les Amitiés Bombonnaises	15
L'Association Bombonnaise de Football	16
Infos pratiques	17
Information à propos du géostockage de CO2	9
Annuaire des entreprises, artisans et commerçants	17
La mutuelle et la CCBRC	18
Numéros et contacts utiles	20
Etat civil	20
Numéros et contacts utiles	20

LE 31 JANVIER LES VOEUX DE MADAME LA MAIRE

Le bilan de fin de mandat :

Une précision d'importance : les actions menées l'ont été par l'ensemble des membres du conseil y compris par ceux ayant quitté le conseil fin 2023.

Le CCAS : centre communal d'action sociale

Séparé du budget de la mairie, il le réintégrera cette année, rien ne change, c'est simplement plus facile à gérer. Il ne perd en rien de ses potentialités.

Les personnes qui animent le CCAS sont extrêmement efficaces, vous avez sans doute remarqué leur dévouement et leur sens de l'organisation lors de la distribution des colis ou pour le repas.

Traditionnellement pour nos anciens : un colis et un repas avec animation :

3 559 € pour 90 colis et 3 600 € pour les repas avec une animation pour 58 personnes.

Cette année nous avons voulu ouvrir aux jeunes : les aides pour les familles se sont élevées à 2 175 €

La communication avec le panneau lumineux, la mise en place d'un nouveau site [bonbon.fr](#), une page facebook, et dans un futur très proche, de plus en plus proche, une antenne Orange, sur le château d'eau, sans doute en avril.

Panneau lumineux : 12 000 €

L'antenne Orange rapportera 9000 € par an, revalorisés tous les ans.

La poursuite de l'enfouissement de tous les réseaux : la quasi totalité est enfouie, ce ne fut pas sans mal, les retards se sont accumulés et on termine cette année de payer ces travaux.

Un exemple : le coût de la tranche A sur la rue de Forest c'est-à-dire du croisement avec la rue grande jusqu'à la rue des prés de l'hôtel : 119 976 €

Le SDESM finance à hauteur de 30 % sur le coût en HT et uniquement sur l'éclairage public soit : 18 241 €

FER (fond d'équipement rural) : 32 385 €

Reste à la commune : 69 350 €

La volonté de réduire la dépense énergétique :

la salle polyvalente et la salle du conseil ont été dotées de radiateurs performants pour remplacer ceux qui consommaient trop et l'éclairage a été aussi modifié : les ampoules à led ont pris la place des néons

Coût : 25 701 €

La réfection du lavoir... elle n'était pas prévue dans notre profession de foi mais une si belle bâtie datant du 19^e siècle et qui prenait l'eau... même pour un lavoir ce n'était pas supportable. Avec Initiatives 77, Bruno Mascarro et ses équipes d'ouvriers en réinsertion professionnelle ont refait la charpente, la couverture, les murs ont été repris ainsi que les portes et les fenêtres. Tout a été refait à l'identique. C'était en 2022, 2023 et 2024.

Cette année en mars, Bruno intervient à nouveau, à l'intérieur du lavoir pour reprendre les barres de séchage,

les murs, la cheminée et si possible remettre en eau ce lavoir.

coût sur les 3 ans : 48 088 €

aides du département : 20 138 €

Reste : 27 950 €



Les équipements sportifs :

Un terrain multisports, 7 agrès, un terrain de tennis refait... voilà qui a dû réjouir les sportifs dès fin 2022

Coût total : 77 890 €

Subventions de la région :
33 863 €

Reste : 44 037 €

La mise en place d'un parcours VTT en 2024 réalisé avec les jeunes, les agents et certains élus.

Coût : 2 862 €

Subvention de la CAF : 2 289 €
Reste : 573 €



Le nouveau local technique

Nos agents depuis des années et des années disposaient d'une grange sans eau, sans chauffage, un sol en terre battue... et nous savions en commençant notre mandat qu'il nous fallait réagir pour leur offrir un local technique décent.

Véritable épopee, achat du terrain, déblaiement du terrain, réfection du portail, façade et murs d'enceinte, reprise de la voirie de l'assainissement puis construction du hangar

Il a fallu 2 bonnes années pour que ce local soit construit.
Achat du terrain : 97 659 €

Coût total de la construction : 444 781 €



VIE COMMUNALE

Vente de terrains appartenant à la commune : 160 000 €
Subventions : FER 40 000 € (fond d'équipement rural)
Etat : DETR montant : 209 000 € (dotation pour l'équipement des territoires ruraux)
Vente de l'ancien local : 47 000 €
Reste : 96 440 €

La sécurisation des rues et la voirie :

Mise en sécurité de la rue de St Méry dès 2020, puis de la rue de Bréau.



Mise sous 30 km/h de tout le village, modification du carrefour rue de la bonde/ rue de Forest.

Réfection des accotements de la rue de la Bonde et de la rue de Provins

Réfection de la D57 qui traverse Bombon mais ce fut un cadeau du département !

Coût total sur les 5 ans : 171 935 €

Subventions par les amendes de police et la région : 30.110 €

Reste : 141 825 €

Le 61 bis : le local culturel et social

Le dernier né de nos actions 2023.

Quel bonheur de voir ces 4 associations et leurs bénévoles faire vivre ce local !

Des plus âgés aux plus jeunes, du foyer rural aux parents d'élèves c'est un centre d'activités, de lectures, de jeux, de rencontres et ça fait du bien à notre village !

Le local appartient à la mairie, les bénévoles l'ont remis en état, peinture et revêtement de sol.

La commune a placé 3 climatiseurs réversibles et a fait mettre l'électricité aux normes. Les portes ont été changées.

Coût : 23 359 €

Subventions : tout l'équipement intérieur pris en charge MSA, FDVA2, CAF...



Enfin, le nettoyage de la parcelle située rue de Provins, fin 2024.

Travail de longue haleine, inspection des sites, procès verbaux, mises en demeure, avocat...

Difficultés liées à la présence d'une personne sur le site. Donc expulsion avant de dégager les carcasses de voitures, bennes de camions, frigos, machines à laver....

Un grand merci à nouveau à la Majore Bargoin et à ses gendarmes pour leur remarquable efficacité, un grand merci aux services de la préfecture qui ont répondu présent à mes appels.

Les derniers pneus (28 tout de même) ont été dégagés par une entreprise spécialisée.
coût : 600 € pour la commune

Les associations à l'honneur



LE 11 NOVEMBRE 2024

Parce qu'il faut que le souvenir perdure et que, malgré le temps qui passe, la mémoire soit toujours vive, ce 11 novembre fut l'occasion de rendre hommages aux poilus et à tous ceux qui sont morts pour la France. Les Bombonaises et Bombonnais étaient nombreux au pied de notre monument aux morts et les jeunes ont marqué de leur présence cette cérémonie, ce dont on ne peut que se féliciter et les en remercier. Merci aussi à la brigade de gendarmerie et au SDIS de Mormant qui nous ont envoyé certains de leurs éléments et pas des moindres : la majore Bargoin et le lieutenant Gully, en personne.

Notre adjoint à la communication, Nicolas Legeay, a officié comme il convenait faisant de cette cérémonie un beau moment de souvenir et d'émotion.



CCAS

LES ACTIONS DU CCAS

Comme vous l'avez lu dans le bilan de mandat, notre volonté a été d'ouvrir le CCAS aux jeunes et favoriser ainsi les familles en offrant une partie du transport scolaire, en aidant pour les adhésions sportives ou culturelles, voire en proposant une aide substantielle pour le permis de conduire. Si le budget alloué au CCAS le permet nous reconduirons ce type d'actions en 2025.

Pour ce qui concerne nos anciens, ils n'ont pas été oubliés pour autant puisque le traditionnel colis leur a été distribué en fin d'année 2024. Le 18 janvier ce fut le moment de se retrouver pour un moment convivial : un repas concocté par « l'Essentiel », une galette du « Bom Bon pain » et les chansons des Marins de la Noue pour animer ce repas.



LE RALLYE DES 3 CHÂTEAUX

Évènement organisé par le Département de Seine-et-Marne, Seine-et-Marne Attractivité et le Codérando

Dimanche 27 Avril 2025 aura lieu la 17^e randonnée des 3 châteaux entièrement gratuite.

Un parcours partira de BOMBON pour un circuit en boucle de 21 km.

Ce parcours et tous les autres seront disponibles 15 jours avant l'évènement sur l'application MaRando, application gratuite avec guidage GPS détaillé.

Le départ se fera au stade entre 8 h 30 et 9 h 15 pour se lancer à la découverte du patrimoine naturel du Val d'Ancoeur.

Pour la deuxième fois, les habitants du château de Bombon ont accepté d'ouvrir leur jardin permettant ainsi au marcheurs d'admirer le superbe édifice. Un grand merci à eux pour cette belle initiative.

Nous avons demandé à ce que de 3 châteaux nous passions à 4 dans la dénomination de la rando mais... ce fut en vain, pour ne pas bousculer les habitudes.



Le parcours dans Bombon est tracé en jaune

Question pratique, les parkings se situeront comme l'année dernière en face du stade (rue du Pré de l'hôtel). Nous sommes en discussion avec un autre agriculteur pour bénéficier d'une nouvelle aire de stationnement le long du chemin de la croix Saint-Germain. Mille mercis à ceux qui ont la gentillesse de nous prêter leurs parcelles, c'est vital pour la réussite de cette manifestation, d'autant que nous savons qu'il y aura beaucoup de voitures, plus encore que l'an passé.

L'ESSENTIEL sera au départ.

Bonne marche à tous, avec du beau temps nous l'espérons.

LA CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Les locaux de la mairie ainsi que les chaufferies de l'école et du SIRP ont été traités ainsi que les égouts de la commune.

Une quarantaine d'habitants était présente pour assister à la réunion - conseils de la société de dératisation et distributions de produits.

Une fiche technique de conseils et d'utilisation de ces produits sera envoyée par mail en mairie, lundi (à faire imprimer, à destination des habitants).

Toute l'opération a coûté à la commune un peu plus de 1 000 €.



VIVRE ENSEMBLE SANS LES « INCIVILITÉS »

Notre village est apprécié par ses habitants comme par les visiteurs, pour son environnement et ses rues paisibles, ses alentours forestiers et ruraux pour les promenades, ses activités associatives et ses commerces forts pratiques. Nous avons beaucoup de chance ! Cependant, ces bons cotés de la vie à Bombon sont régulièrement gâchés par des incivilités qui impactent tout le monde.

L'écho Bombonnais est donc le moyen de rappeler quelques règles... et définitions.

Incivilités : comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

Délit : tout fait illicite et dommageable commis envers autrui avec intention de nuire et entraînant une obligation de réparation.

Pollution sonore : désigne tout bruit perturbateur ou indésirable qui gêne ou nuit à l'humain et son environnement et qui a un impact négatif sur ces derniers.

Détritus : décrit les déchets qui ont été abandonnés de manière incorrecte, sans consentement ou à un endroit inappropriate.

Voici donc quelques incivilités récentes constatées sur le village.

Abandonner des déchets en pleine nature ou dans les rues du village. Une canette, un mouchoir, un sac ... ont leur place triés dans nos poubelles et non sur les trottoirs et dans les champs.

La vitesse est peut-être grisante.... Mais en plein village, lorsque des enfants peuvent débouler de façon imprévisible, elle devient un délit dangereux et absurde. Petit rappel, la vitesse est limitée à 30 sur tout Bombon !



Le calme est un luxe pour nous à Bombon. Mais c'est aussi un droit pour tous. Klaxonner sans raison, faire ronfler son moteur, parler fort la nuit ou faire fonctionner des machines en extérieur, en dehors des horaires autorisés, réveillent un enfant qui a mis beaucoup de temps à s'endormir, empêchent une personne âgée de se reposer ou importunent les voisins désirant manger dehors paisiblement.

Grand merci aux incivils de prendre conscience de l'impact de leur comportement sur les autres et à leur proche de ne pas hésiter à leur faire entendre raison.

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Fin des travaux d'enfouissement rue de Forest :

Nous avons rendu à notre rue de Forest sa belle allure avec l'intervention des entreprises qui ont repris les derniers travaux d'enrobés devant les habitations de certains riverains.

À charge maintenant pour notre commune de faire la réception du chantier et que les mâts lumineux soient débarrassés de leur protection hivernale.



Les travaux de la station d'épuration (STEP) :

Enfin, nous commençons à voir la fin des travaux !!

Après le démontage de l'ancienne station, deux derniers bassins d'infiltration ont été déposés en lieu et place de l'ancienne structure.

Les étapes à venir seront la végétalisation du site et les clôtures.

Nous sommes bien désolés des nuisances sonores engendrées auprès des riverains et du désagrément lié au stationnement des véhicules de société le long de la rue du Charnois...

Nous leurs avons signalé notre souhait que ces véhicules se positionnent à d'autres endroits.

Voirie :



Nous avons décidé de limiter la vitesse des véhicules à 50 km/h sur la voie communale 1 qui relie la sortie de Bombon à la D408, du fait de la détérioration de la chaussée et de la dangerosité lors de croisements de véhicules.



INFOS PRATIQUES

LE GÉOSTOCKAGE DE CO₂ :

Une association dont vous avez peut-être entendu parler, au moins dans la presse, alerte les habitants de notre région sur l'injection de CO₂ (dioxyde de carbone) dans les formations géologiques. L'objectif est de réduire ainsi l'impact des émissions de gaz à effet de serre. Un des sites choisis serait celui de Grandpuits.

Or, rien n'est sûr concernant la fiabilité du processus, ni en terme de risque de fuite du dioxyde, ni en terme d'impacts sur les ressources en eau. Les élus du territoire sont très attentifs et mobilisés face à ce stockage possible.

Ces quelques lignes ont pour but de vous informer de l'existence de ce projet.

Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter l'Association pour la Protection de l'Environnement du Val du Ru d'Ancoeur (APEVRA).

LE CONTINENT DES DECHETS

À l'accueil de loisirs on continue de découvrir les continents et les océans. Les enfants ayant pris conscience de la pollution et de ses dangers, ont décidé de travailler sur le recyclage.



Il faut protéger notre planète !!!

L'AMAP :

Que se passe-t-il le jeudi soir dans la petite salle de la mairie ? Il y a des gens qui ressortent de la salle avec des paniers, des cabas... C'est le jour des distributions des produits de l'AMAP.

C'est quoi ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. C'est un partenariat entre un groupe de citoyen(ne)s et une ferme paysanne qui s'engagent réciproquement : les uns à préfinancer la production (de légumes ou autres), les autres à assurer ladite production. Il n'y a pas d'intermédiaire entre le producteur et l'amapien.



C'est bon ?

Les produits sont sans pesticides ou produits chimiques, majoritairement issus de l'agriculture biologique, de saison (eh oui, pas de tomates ni de courgettes en ce moment) et de qualité.

C'est solidaire et local

Les producteurs sont majoritairement situés en Seine-et-Marne ou en Essonne. Dans une AMAP, les adhérents font confiance et soutiennent les producteurs lors des aléas (climatiques, prédation, pandémies, etc.), les producteurs s'engagent à fournir des produits de qualité.

Et concrètement, ça se passe comment ?



Tous les jeudis de 19h à 20h, dans la salle B de la mairie (ou sur le parking quand la météo le permet) des producteurs apportent leurs produits en fonction des dates de distributions prévues au contrat : certains produits sont livrés toutes les semaines, d'autres tous les 15 jours, une fois par mois, une à deux fois par an, ... L'amapien doit venir avec son panier ou son cabas pour récupérer ses produits.

Comment tout cela est formalisé avec les producteurs ?

Le producteur et l'amapien s'engagent mutuellement sur une quantité de produits, une fréquence de livraison et sur une durée d'engagement (entre 6 mois et 1 an ou en commande ponctuelle en fonction des produits) en signant un contrat.



Quels produits sont proposés ?

- Des légumes frais et variés, toutes les semaines,
- Des laitages de vaches (yaourts, fromages, fromage blanc, lait, etc.), tous les 15 jours,
- Des poulets entiers, des barquettes de cuisses de poulet, des rillettes de poulet, une fois par mois,
- Des fromages de brebis tous les 15 jours, d'avril à septembre,
- Des pommes, des poires, des jus, des compotes, une fois par mois d'octobre à mars,
- De la viande : veau, bœuf, porc, agneau, une à deux fois par an,
- Du vin rosé pétillant « Cerdon » et de l'huile d'olive, une fois par an.

C'est convivial ?

Oui ! Les producteurs proposent régulièrement des ateliers à la ferme, des transhumances avec les brebis, la tonte des brebis, des visites à la ferme,... L'association organise régulièrement des Amap'éro, moment de partage entre amapiens avec des producteurs.



Si vous souhaitez des informations complémentaires, venez nous rencontrer tous les jeudis au moment des livraisons, nous répondrons à vos questions, vous pourrez également interroger les producteurs présents. Vous trouverez également des informations sur notre blog : www.lespaniersdelancoeur.com / courriel : lespaniersancoeur@gmail.com



L'APE-BB c'est plus de 20 parents qui œuvrent toute l'année pour proposer des manifestations ou des activités pour tous les enfants de Bombon et Bréau. Vous nous aviez déjà lu concernant la rentrée des classes, et du temps à passé depuis.

- Nous avons proposé le premier ATELIER LANTERNES pour Halloween qui a rencontré un vif succès. Des petits doigts agiles ont donné naissance à de belles lanternes chauve souris ou araignée.
- Puis UNE SOIRÉE HALLOWEEN a été organisée où d'adorables petits monstres et leurs parents se sont retrouvés pour rire, jouer, discuter et partager un moment autour d'un verre. Un concours de dessins et de déguisements ont ponctué la soirée.
- 3 enfants ont remporté une bombonnière bonbonnière pleine grâce à leurs dessins et 3 autres pour leurs déguisements
- Un magnifique gâteau à thème a été réalisé par Elodie Taglialavore, la vice-présidente de l'association.



Halloween passé ... forcément vient Noël !

Notre deuxième ATELIER LANTERNES pour Noël où nous avons dû refuser des participations car énormément d'enfants ont souhaité participer. C'était une journée riche en partage et créativité, un grand merci aux parents qui accompagnent leurs enfants afin de les faire grandir au travers de nos ateliers et activités.



La suite logique, des calendriers de l'avent ont été distribués fin Novembre à tous les enfants de l'école. Et comme on ne s'arrête jamais, voilà le marché de Noël ! Nous leur avons offert une trousse personnalisée à leur prénom contenant sucreries et petits cadeaux... et ceci toujours gratuitement ! Pendant ce même marché, notre cher Père Noël a accepté de se faire photographier avec les enfants ! Quelle chance qu'il prenne le temps de se reposer avec nous avant les distributions de cadeaux !



Toujours pour Noël, une vente de sapins et chocolats a été réalisée, vous avez été nombreux à commander, et nous avons été ravis de pouvoir vous satisfaire.

Nous préparons déjà les autres événements :
 Le 08.03 : Le carnaval
 Le 30.03 : Un atelier lanterne de pâques
Le 06.04 : le 1er loto de l'Association
 Le 21.04 : Pâques pour les enfants
 Le 01.05 : Participation au traditionnel vide-grenier de Bombon avec le Foyer Rural



On vient de vous l'annoncer juste avant !
(Attendez je remets en plus gros !)

Le 06.04.25 : le 1er loto de l'Association

L'association des parents d'élèves organise pour la première fois, un loto !

Celui-ci se déroulera dans la salle polyvalente de la mairie le Dimanche 06 Avril 2025.

Une salle animée, une buvette, des lots surprenants !

Des lots allant de bons d'achat, en passant par les équipements de cuisine, puis une montre connectée, pour finir sur une Nintendo Switch Lite accompagnée de son jeu !

Pour ce Loto, nous avons décidé d'inclure une partie ENFANT, c'est pour eux que nous faisons cela, de 3 ans à 12 ans !

La partie inclura des enfants sous supervision des parents. Les enfants pourront gagner un casque JBL, une boîte à histoire ou bien une table multi-jeux !

La salle possède un nombre de places limité, c'est pourquoi nous allons prochainement ouvrir un système de réservation par téléphone ainsi que par mail.

Mesdames, Messieurs, et petits anges ... à vos jetons !

Le 06 Avril 2025								BINGO
1				40	57		70	83
2	12	29		49				85
5	14		32		59	65		



FOYER RURAL

Café chantant :

Les amateurs de musique et de belles chansons se sont retrouvés nombreux pour célébrer ce « Café Chantant » à Bombon. Accompagnés par Jean-Jacques ou par Arsen, par leurs propres moyens ou a capella, les chanteurs et les chanteuses, seuls ou en groupe ont su charmer le public venu les applaudir.



Self-défense des 7 et 21 février :

Comment éviter les situations à risques ou repousser un assaillant, Bernard Vidal a donné des conseils utiles avec des démonstrations à l'appui pour se défendre ou défendre ses proches.

Ensuite, chacun a pu mettre ces conseils en pratique à travers des exercices et des mises en situation.



LES AMITIÉS BOMBONNAISES

Le Club des Retraités et Amitiés Bombonnaises a réuni fin 2024 ses adhérents et non adhérents autour d'un bon repas concocté par l'Essentiel. Ce fut une belle journée ponctuée d'échanges et de rires qui s'est terminée par des jeux.

Prochain rendez-vous le 5 avril pour le concours de belote.

Paul LEMAIRE



L'ASSOCIATION BOMBONNAISE DE FOOTBALL

Nous atteignons désormais 200 adhérents pour la saison 2024-2025, dont 117 enfants de 5 à 15 ans.

Pour le bon fonctionnement de l'association, nous comptons sur 35 encadrants bénévoles chaque semaine (encadrement des équipes adultes et jeunes, arbitrage, entretien du terrain et des bâtiments, etc.)

D'un point de vue sportif, les résultats sont très encourageants, qu'il s'agisse des jeunes ou des adultes.

Cette année, notre plus grande difficulté concerne l'entretien du terrain. En effet, bien que nous ayons fermé le terrain principal lors de nombreux week-end, reportant les rencontres prévues et certains entraînements, les fortes pluies de cette année l'ont fortement dégradé.

Heureusement, nous avons pu compter sur la présence du City Stade pour maintenir les entraînements dans la période la plus critique au niveau précipitations. Cet investissement de la commune est un investissement utile à la pratique du sport au sein de notre village.

Toutefois, un programme de remise en état du terrain va être lancé par le club et nous espérons également pouvoir obtenir des subventions cette année pour un nouveau bâtiment permettant d'accueillir nos invités (et surtout nos invitées) dans de meilleures conditions. Deux vestiaires, dont un réservé aux filles/femmes pourrait voir le jour.

N'hésitez pas à venir voir jouer nos équipes et les encourager dans leurs championnats respectifs :

Samedi matin : équipes les plus jeunes,

Samedi après-midi : équipe U14 (jeunes de 12 et 13 ans),

Dimanche matin : adultes (CDM ou vétérans),

Dimanche après-midi : équipe U16 (jeunes de 14 et 15 ans).

Et si vous souhaitez jouer, vous ou vos enfants, nous vous accueillons lors des séances d'entraînement :

Lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h : Jeunes de 8 à 11 ans,

Mardi de 18 h 30 à 20 h 30 : Enfants de 5 à 7 ans,

Mardi et jeudi de 18 h 30 à 20 h : Jeunes de 12 à 15 ans,

Mardi et jeudi de 20 h à 22 h : Adultes de 18 à 50 ans.



**ANNUAIRE DES ENTREPRISES,
ARTISANS ET COMMERCANTS**

Vous trouverez sur cette page, un annuaire des entreprises, artisans, commerçants présents sur le village.

Cet annuaire n'est pas exhaustif, les entreprises qui n'y sont pas et qui souhaitent apparaître dans les prochaines éditions, peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE : SYLVIE LENFANT

01 64 38 71 26 - 06 84 84 84 77 - sylvie.lenfant@hotmail.fr

TAXI : TAXI VICTOR

<https://www.chauffeur-victor77.fr/> - 06 63 40 88 09 - contact@taxivictor77.fr

ARTISTES/DESIGNERS : PROJET CUMULUS

<https://www.projetcumulus.fr/> - 06 82 29 97 67 - contact@projetcumulus.com

OBJETS PERSONNALISÉS POUR PETITS ET GRANDS :

LOULOU ET CHOUPINETTE <https://www.loulouetchoupinette.com/> - contact@loulouetchoupinette.com

PLOMBERIE : ACG PLOMBERIE

06 89 96 04 79 - acg.plomberie@gmail.com

PLOMBERIE SOLUTION - 67, rue Grande 77720 Bombon - 06 49 58 98 43 -

plomberiesolution@orange.fr - <http://www.plomberie-solution.fr>

BOULANGERIE**AU BOM... BON PAIN**

49 rue Grande, 77720 Bombon - 01 60 66 37 91 - au-bom-bon-pain@orange.fr

Facebook : Au Bom Bon Pain

Horaires : du lundi au samedi : 7 h - 13 h et 14 h - 20 h - Le dimanche : 8 h - 13 h

Fermeture le mercredi

EPICERIE, PRODUITS LOCAUX, CAFE, TABAC, RESTAURANT TRADITIONNEL L'ESSENTIEL

47 rue Grande, 77720 Bombon - 01 78 49 71 95 - lessentieldebombon@gmail.com

Facebook : L'Essentiel de Bombon

Du lundi au jeudi : 7 h - 20 h - Vendredi et samedi : 7 h - 22 h - Dimanche : 7 h - 14 h (restaurant compris).

ESTHETICIENNE A DOMICILE LYNAÏS BIEN ÊTRE

lynaisbienetre@gmail.com tel : 07 60 24 92 17

ELECTRICITE - A-H ELECTRICITE : 16 rue de BREAU 77720 BOMBON

06 16 36 12 86 - fambrosini24@gmail.com

PROTHÉSISTE ONGULAIRE ET MASSEUSE BIEN-ÊTRE ELODIE NAVARRO

07 88 34 83 98 - elodienavarro90@icloud.com

SOLIDARITÉ

Ma Com'Com Ma Santé

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a signé un partenariat avec l'association Actionm pour la mise en place du dispositif Ma Com'Com Ma Santé. Une couverture santé à destination de tous les habitants et salariés du territoire. Ce dispositif permet d'accéder à une couverture santé de qualité avec des garanties renforcées et des coûts réduits, grâce à des contrats collectifs mutualisés.



Ma Com'Com Ma Santé

La solution santé mutualisée



Informations dans votre mairie - CCAS/CIAS ou par mail ou par courrier

macommunemasante77@gmail.com

MCMS

BP90072 77211-AVON CEDEX



BRIE DES RIVIÈRES
ET CHÂTEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Une permanence en mairie

Monsieur Hervé Houriez tiendra une permanence en mairie le

Pour prendre rendez-vous ou pour toutes questions,
contactez-le au **06 16 59 71 44**
ou envoyez un mail à l'adresse suivante :
macommunemasante77@gmail.com



Ma Com'Com Ma Santé

La solution santé mutualisée

Favoriser le retour à l'accès aux soins & Économiser sur vos cotisations mensuelles

Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de Ma Commune Ma Santé, il faut :

- Habiter la commune (résidence principale ou secondaire)
- Être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune
- Être employé territorial ou agent municipal au sein de la commune
- Être membre de l'association Actionm (Cotisation annuelle de 12€)

SOLIDARITÉ

Ma Com'Com Ma santé Des solutions adaptées pour tous !

L'association Actionom a négocié pour vous:

Le choix d'une solution adaptée :

- 7 mutuelles différentes et jusqu'à 35 niveaux de garanties, pour répondre au mieux aux attentes de chacun
- des solutions personnalisées (prestations modulables au sein d'une même famille , garanties obsèques..)

Des tarifs mutualisés :

- négociés et adaptés par tranche d'âge
- gratuité dès le 3^{ème} enfant
- réduction tarifaire jusqu'à 10% pour le conjoint

Des avantages :

- pas de sélection médicale
- des prestations sans délai de carence
- le Tiers-payant (pas d'avance de frais)
- l'assistance santé 24h/24h
- des réseaux de soins performants (Carte Blanche, Itelis, Easy-verres)
- des cotisations déductibles en lot Madelin pour les travailleurs indépendants



Depuis le 1er décembre 2020

La résiliation infra annuelle

Votre contrat à plus d'un an, n'attendez plus la date d'échéance, vous pouvez désormais résilier à tout moment

Une complémentaire santé collective & négociée

L'association Actionom, négocie auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles, des contrats collectifs à adhésion facultative. Le but est d'obtenir des tarifs négociés et mutualisés au niveau national pour vous faire bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel

Une solution adaptée à vos besoins

Avec des offres pour les actifs, des offres seniors et jusqu'à 35 niveaux de garanties, nous trouvons la solution qui convient à vos besoins et à votre budget

L'accompagnement & Le conseil

Parce que bien choisir sa mutuelle peut prendre du temps, vous bénéficiez du conseil personnalisé de nos conseillers et de votre référent local pour vous accompagner dans votre démarche (analyse du contrat, conseils, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation...)

La défense de vos intérêts

Parce que l'union fait la force, l'association Actionom représente et défend l'intérêt de tous ses adhérents face aux mutuelles et compagnies d'assurance. Notre objectif est d'être en perpétuelle recherche d'amélioration de conditions (garanties, tarifs, avantages, partenaires...)



AGENDA

Dimanche 27 AVRIL 2025 : Rando des 3 châteaux (circuit 21 km départ de BOMBON)

Du lundi 31 MARS au vendredi 11 AVRIL 2025 : Inscriptions des maternelles qui se fera en mairie

Jeudi 1^{er} MAI 2025 : Brocante

Jeudi 8 MAI 2025 :

Commémoration du 80^e Anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie

Samedi 24 et dimanche 25 MAI 2025 : Fête Communale

Samedi 21 JUIN 2025 : Fête de la Musique

SEPTEMBRE 2025 : Organisation de séances pour les retraités destinées à renforcer la mémoire



ETAT CIVIL

NAISSANCE :

RODRIGUES Vitoria, Lou, née le 05/12/2024

PRESTA RIGAL Romeo, né le 15/01/2025

Plus 1 petite fille et 3 petits garçons dont les parents n'ont pas souhaité une parution dans la presse.

Bienvenue aux petits Bombonnais.

DECES :

DROIT veuve RACLE Liliane, Marie-Thérèse, décédée le 08/11/2024

FOURNIER veuve ROUSSINEAU Jacqueline, Louise, Josette, décédée le 21/01/2025

Toute notre sympathie aux familles endeuillées.

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOMBON

Directeur de la publication : Joëlle SALAZAR

Responsable de la communication :
Alain GAUTHIER

Comité de rédaction :

Mmes Christine DELENIN, Coryne GALINOU, Joëlle Salazar, MM. Jacques CHIRON, Pierre GALINOU, Alain GAUTHIER, Bernard VIDAL, Nicolas Legeay, Fabrice Rigal et Denis Pasquier

Maquette : Conchita PAREDES

Impression : mairie de Bombon



NUMEROS ET CONTACTS UTILES

MAIRIE :

48, rue Grande - Tél. : 01 64 38 72 98.

Le secrétariat vous accueille les : lundi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à 12 h, Mardi de 17 h à 18 h 30.

E-mail : accueil@bombon.fr. Site Web : bombon.fr.

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61555878524386>

N'hésitez pas à consulter le site, à faire des commentaires, des suggestions, ou donner des idées d'amélioration.

DECHETERIE DE MORMANT :

contact@smetom-geeode.fr - Tél : 01 64 00 26 45

Za Rue des Frères Lumières - 77317 Mormant

Horaires :

Lundi : 14 h - 17 h, mardi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h
Samedi : 8 h 30 - 17 h 20.

Toutes les déchetteries fonctionnent selon les mêmes horaires et sont fermées les jours fériés, les dimanches et lundis de Pâques et Pentecôte compris.